

VENDEUVRE (Calvados)

Château de Grisy

Vantaux vitrés et volets

1550 / 1560



Si le château de Grisy, avec son grand logis en fond de cour et ses deux ailes de commun, présente à première vue une belle unité, celle-ci n'est qu'apparente. Une analyse plus précise du logis montre en effet une succession de constructions établies d'est en ouest en au moins cinq phases. Cette évolution naturelle au gré des modes et des besoins a bien évidemment bouleversé nombre de ses dispositions et occasionné quelques réemplois d'ouvrages. Nous nous intéresserons ici à plusieurs vestiges de châssis de fenêtre que l'on peut d'ores et déjà classer en deux périodes de réalisation : le XVI^e et le XVII^e siècles. Les premiers, qui sont conservés dans l'aile de commun ouest et dans la tour d'escalier hors œuvre du logis, ont été étudiés en détail et ont fait l'objet d'un relevé. Ils témoignent exceptionnellement de l'emploi de treillis de bois en lieu et place de vitreries ainsi que de l'utilisation très précoce de grands panneaux collés à table saillante. Les seconds, représentés principalement par une croisée très altérée et à laquelle on ne peut accéder sans danger, sont situés dans l'aile ouest et ont fait l'objet d'une simple analyse de leurs caractéristiques pour les dater et dater plus secondairement cette aile.

L'édifice¹

Le grand logis en fond de cour est une succession de constructions dont la première, à l'extrémité est, est antérieure au XVI^e siècle (fig. E.1 et 1.1)². On ne peut la dater avec certitude, mais on identifie aisément un petit logis primitif sous le manoir de style Renaissance (fig. 1.2 et 1.4) qui apparaît aujourd'hui et qui l'a absorbé, notamment par le rehaussement de son comble visible en pignon est. Les symboles d'Henri II, le croissant de lune et les croissants entrelacés qui ornent les deux lucarnes du logis Renaissance, permettent de l'inscrire dans son règne (1547-1559) (fig. 1.3). Ce manoir s'achevait au droit de la troisième souche de cheminée en partant de l'est (fig. 1.1 et 1.4). Au milieu du XVII^e siècle, le château est vendu mais, faute de moyens financiers, laissé à l'abandon. Son acquisition par Noël Le Jeune en 1667 lui permet de retrouver un second souffle, confirmé par ses successeurs. En effet, sans que l'on puisse déterminer exactement les dates, le logis est à nouveau étendu vers l'ouest. Deux lucarnes portent les millésimes « 1702 » et « 1723 ». Cette nouvelle extension s'achevait au droit de la cinquième souche de cheminée depuis l'est (fig. 1.1). Enfin, un dernier agrandissement du logis est réalisé en 1738, comme l'atteste la date inscrite sur le fronton de sa lucarne. Ces campagnes successives ont conservé une même unité de style à partir du XVII^e siècle et ont conféré au logis son harmonie malgré trois siècles de travaux.



Fig. E.1. Vue aérienne du château et de ses communs.
(source Google maps)

1 Pour des études détaillées du château, voir : Nicolas de Lardemelle, *Chronique du château de Grisy*, Éditions de La Gaye, 2017 ; Abbé Frédéric Alix, *Recherches sur Grisy*, Caen, Société d'Impression de Basse-Normandie, 1935.
2 Pour faciliter la compréhension de l'édifice, nous avons simplifié son orientation en plaçant le logis strictement au nord.

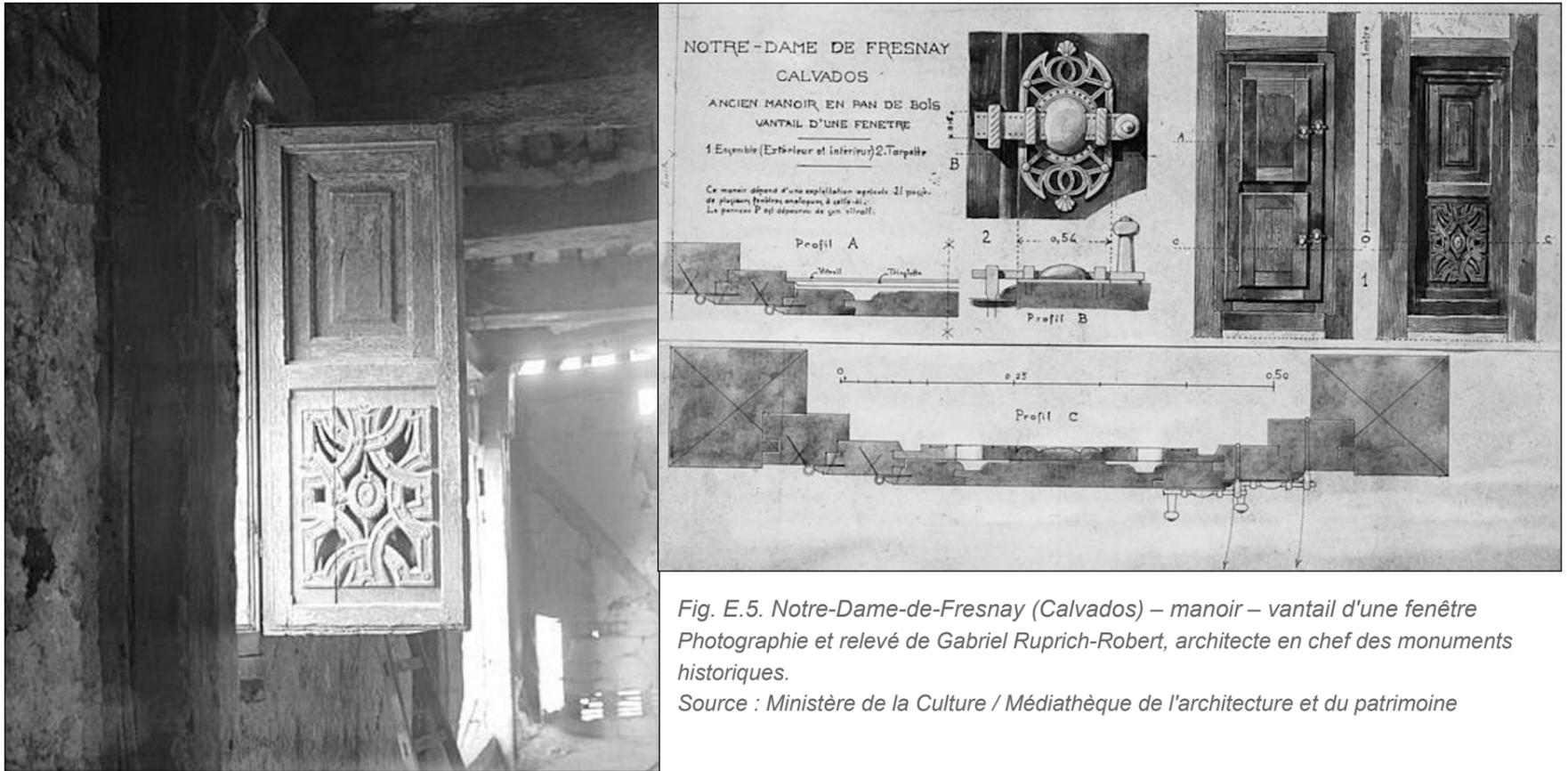


Fig. E.5. Notre-Dame-de-Fresnay (Calvados) – manoir – vantail d'une fenêtre
Photographie et relevé de Gabriel Ruprich-Robert, architecte en chef des monuments historiques.

Source : Ministère de la Culture / Médiathèque de l'architecture et du patrimoine

été modifiés pour les adapter à des vitreries. La figure E.4 montre un vantail de ce type du dernier quart du XVe siècle ou du premier quart du suivant provenant de Saint-Calais (Sarthe). Cette disposition est également établie en Normandie par les sources écrites qui mentionnent la réalisation de « sept chassiss, de cinq piés et demy de haulteur et de deux piés et demy de largeur, moytié de trillis et moytié de voirre [verre], fourny de vollées [volets] »³ au palais archiépiscopal de Rouen. Nous avons par ailleurs identifié l'utilisation d'un treillis au manoir des Cours à Lapenty (étude n°50004), du dernier quart du XVe siècle, mais la conception était quelque peu différente puisqu'il fermait le compartiment du haut d'un vantail consolidé par un soubassement à panneau. Les treillis permettaient évidemment de fermer de larges compartiments sans être gêné par leur dilatation, voire de créer une triangulation bienvenue pour consolider les vantaux.

Les menuisiers ont également utilisé des panneaux de bois ajourés pour fermer de tels compartiments, mais ils étaient alors divisés par un montant intermédiaire, voire deux, pour limiter la largeur des panneaux et les risques dues à leur dilatation. Nous en avons heureusement conservé de beaux exemples⁴. Certains menuisiers ont pu sortir de cette logique constructive pour adopter des panneaux ajourés d'un seul tenant plus adaptés à certains décors de la Renaissance, comme les cuirs découpés. L'architecte Gabriel Ruprich-Robert en témoigne avec un relevé fait dans un manoir de Notre-Dame-de-Fresnay, situé à seulement dix kilomètres à l'est de Grisy (fig. E.5). Nous sommes sans doute là à la limite de l'exercice puisque ce panneau fait de deux éléments collés à une largeur d'environ 36 centimètres, toutefois loin des 56 centimètres de Grisy, largeur très importante pour mettre en place ce type de panneau sans risque.

L'usage de treillis, voire de panneaux ajourés, peut paraître curieux dans un vantail vitré, mais au château d'Olendon, daté de 1614 et situé à quelques kilomètres de Grisy, la partie basse des vantaux était « fermée » par de simples barreaux plats (étude n°14026).

Le vantail vitré est monté à recouvrement sur le bâti dormant. Son épaisseur de 40 mm est encastrée de 25 mm dans le dormant, laissant seulement une saillie de 15 mm. Cette proportion pourrait témoigner d'une fabrication dans le deuxième quart du XVIe siècle, lorsque les menuisiers ont adopté le bâti dormant. En effet, les premiers bâtis à recouvrement étaient souvent encastrés profondément pour laisser une faible saillie, habitude peut-être prise dans le premier quart du XVIe siècle lorsque les fiches n'avaient pas encore remplacé les pentures à charnière et qu'il fallait déformer ces dernières, mal adaptées, pour intégrer le recouvrement⁵. On notera également que le recouvrement est ici orné d'un simple quart-de-rond, lequel sera remplacé ensuite et d'une façon quasi générale par un quart-de-rond à un carré, mais il peut s'agir en l'occurrence d'un simple rappel du quart-de-rond du panneau à table saillante du volet.

c) Les volets

Ils sont montés à recouvrement sur le vantail vitré et sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées. Comme le vantail vitré, leur pourtour est mouluré d'un simple quart-de-rond. Étonnement, leur panneau est d'un seul tenant et constitué de deux éléments collés (fig. 2.2), alors que les menuisiers privilégiaient au XVIe siècle des bâtis divisés par des montants et des traverses intermédiaires afin de conserver des panneaux étroits plus stables. Des grands panneaux collés sont également utilisés dans le dernier quart du XVIe siècle au manoir de Bonfossé à Saint-Martin-de-Bonfossé (étude n°50005) et en 1614 au château d'Olendon (étude n°14026).

Ces panneaux sont à table saillante, selon une technique que l'on observe plus fréquemment sur la face extérieure des vantaux de portes, voire des volets de lucarnes pour les protéger des infiltrations d'eau. Sur les châssis de fenêtres, cette façon de faire ne semble pas avoir connu de développement en dehors de la Normandie puisque les relevés du Centre de recherches sur les monuments historiques (ministère de la Culture) n'en font apparaître aucun exemple pour la seconde moitié du XVIe siècle et la première du suivant dans notre ère d'étude. En Normandie, nous avons quelques exemples de ces panneaux sur des châssis de fenêtres au manoir de Quilly à Bretteville-sur-Laize (croisée non datée, relevé de Gabriel Ruprich-Robert en 1941), au château d'Aubry-en-Exmes à Gouffern-en-Auge (fin XVIe / début XVIIe siècle : étude n°61014), au château d'Olendon (1614 : étude n°14026), au château d'Outrelaize à Gouvix (premier quart du XVIIe siècle : étude n°14007), au manoir de Cléray à Belfonds (premier quart du XVIIe siècle : étude n°61005) et au manoir de la Cour à Sainte-Croix-sur-Orne (deuxième ou troisième quart du XVIIe siècle : étude n°61007). En dehors de Quilly, tous ces exemples s'inscrivent dans la première moitié du XVIIe siècle. Quilly et Olendon partagent la particularité de Grisy d'avoir leurs tables saillantes tournées vers l'intérieur, c'est-à-dire sur le parement généralement le moins décoré, puisqu'invisible durant la journée lorsque les volets sont ouverts. A Grisy, il est également à

3 Léon-Alfred Jouen et Frédéric Fuzet, *Comptes, devis et inventaires du manoir archiépiscopal de Rouen*, Paris, Picard, 1908, p. 497.

4 Voir, entre autres, pour la fin du XVe siècle et le début du suivant : ancien prieuré Saint-André à Mirebeau (étude n°86002) ; manoir de Valette à Bocé (étude n°49007) ; château de la Motte Glain à la Chapelle-Glain (étude n°44001) ; maison, 16 rue Carnot à Mirebeau (étude n°86003) ; ancien prieuré de Daumeray (étude n°49006) et château de Bois-Orcan à Noyal-sur-Vilaine (étude n°35005).

5 Voir les croisées de l'aile Longueville du château de Châteaudun (relevé du CRMH / ministère de la Culture), des manoirs de l'Etang à Saint-Jean-des-Echelles (Sarthe) (relevé du CRMH), de Brigemont à Rémalard (étude n°61004) et des Rosiers à Réveillon (photos dans l'étude n°61004).

noter une petite différence entre les panneaux des volets reposés dans l'aile ouest et ceux de la tour d'escalier. Les premiers présentent une plate-bande à l'extérieur (fig. 3.5) alors que les seconds en sont dépourvus (fig. 4.4, panneaux à glace). Le fait le plus notable est cependant que les volets présentent la particularité de ne pas être moulurés sur leurs chants intérieurs (fig. 3.3 et 4.4). Nous n'avons pas d'autres exemples de cette façon de faire ou plutôt de ne pas faire. On observera plus loin le même parti sur les vantaux de portes qui signe la production d'un même atelier et permet de constituer un groupe homogène.

d) Les organes de rotation

La rotation du vantail vitré et des volets est assurée traditionnellement par des fiches à cinq nœuds à broche rivée (fig. 3.7 et 4.6). Leur hauteur varie de 40 mm sur les volets à 51 mm sur le vantail (plan n°4).

e) Les organes de fermeture

Le vantail vitré et les volets ferment par des targettes enclouées d'un emploi fréquent au XVI^e siècle, plus particulièrement lorsque les bâtis étaient arasés, au contraire de Grisy. Leur platine, qui s'inscrit dans une forme quadrangulaire, découpée en accolade et repercée de motifs en flamme, reste dans la tradition du gothique flamboyant (fig. 3.1, 4.3 et plan n°4).

f) Les organes de préhension

Chaque volet avait une petite pendeloque dont on devine l'emplacement sous la peinture. L'usage de ce petit organe qui facilitait la préhension du volet et participait également à son ornementation était fréquent au XVI^e siècle. Heureusement, ces pendeloques sont conservées sur les volets de la tour d'escalier (fig. 4.5 et plan n°4). Elles sont montées sur une rosace et ont une tige droite et chanfreinée ornée à son extrémité d'une coquille. Celle-ci montre sa face convexe. Sa charnière est formée de deux trous percés de part et d'autre de son axe. Il est intéressant de rapprocher cet exemple de celui que nous avons étudié dans un manoir de la région de Carentan daté de la deuxième moitié du XVI^e siècle où les coquilles des pendeloques étaient réalisées de la même façon (étude n°50003 : fig. 3.1 et plan n°7). A l'évidence, un modèle a essaimé en Normandie au XVI^e siècle, même si le motif de la coquille renaissante a trouvé place dans bien des décors de cette période.

2 / Les vantaux de portes

Comme nous l'avons vu plus haut, la facture des vantaux de portes présente des traits communs avec les châssis de fenêtres qui permettent de les associer à une même époque et à un même atelier.

Les quatre modèles recensés montrent ainsi un bâti dont les chants du parement principal (face visible en tous temps) ne sont pas moulurés (planche n°5).

Le vantail n°1 est strictement identique aux châssis reposés dans l'aile ouest avec des panneaux à plate-bande simple (fig. 5.1) et une table saillante en parement secondaire (face non visible lorsque la porte est ouverte) (fig. 5.2).

Le vantail n°2 est plus soigné avec des élégis à doucine, façon pilastre, sur les montants intermédiaires (fig. 5.3). Son parement secondaire n'offre pas de table saillante, mais des panneaux à glace.

Le vantail n°3 est similaire au n°1, mais étend aussi les élégis sur l'ensemble du bâti (fig. 5.4 et 5.7). Les élégis disparaissent ainsi pour former des moulures saillantes que l'on pourrait qualifier de moulures à grand cadre ravalé.

Quant au vantail n°4, il est proche du n°2 avec un parement principal identique hormis des panneaux à deux tables superposées (fig. 5.6) et un revers dont les montants intermédiaires sont moulurés d'un quart-de-rond.

Tous ces vantaux conservent une conception médiévale avec deux registres de panneaux hauts et étroits. Comme les châssis de fenêtres, leur table saillante est placée sur le parement secondaire, celui qui n'est pas visible lorsque les vantaux ou les volets sont ouverts. En général, les tables saillantes constituent plutôt le parement mis en valeur. La façon inhabituelle de moulurer les montants de ces vantaux, en creusant un élégi orné intérieurement d'une doucine et en laissant leurs rives à angle vif, n'est pas sans rappeler les pilastres de l'architecture de la première Renaissance, ornés ou non de losange ou de disque. C'est peut-être cette source d'inspiration qui explique l'absence exceptionnelle de moulure sur les volets des châssis de fenêtres.

3 / Datation

La serrurerie des châssis et les panneaux hauts et étroits des vantaux de portes restent dans la tradition médiévale et correspondent sans difficulté au milieu du XVI^e siècle donné par les lucarnes du logis. Par contre, les élégis de ces vantaux, mais surtout les grands panneaux collés à table saillante sont surprenants à cette date. Nous aurions volontiers daté l'emploi de ce type de panneau de trois à quatre décennies plus tard. Tous nos exemples de tables saillantes datent de la première moitié du XVII^e siècle et l'utilisation de grands panneaux collés à Grisy est pour le moins exceptionnelle. Celles du château d'Olendon datent seulement de 1614. A l'avenir, d'autres exemples nous permettront peut-être de confirmer un emploi aussi haut dans le XVI^e siècle. En attendant, on ne peut que rapprocher cet ensemble de menuiseries du règne d'Henri II rappelé par les lucarnes.

Les châssis de fenêtres du XVII^e siècle

L'ensemble est lacunaire, mais apporte des informations importantes sur le commun ouest qui conserve trois vestiges de châssis de fenêtre en façade est. Le plus visible est une croisée très altérée dont il subsiste le bâti dormant et trois vantaux vitrés (châssis C, fig. 6.1 et 6.2). Elle n'est pas accessible sans danger, mais nous avons néanmoins pu en analyser les caractéristiques qui seront détaillées ci-après. Le deuxième est une demi-croisée qui conserve uniquement son bâti dormant (châssis D, fig. 7.5). Le troisième est une imposte de porte qui surmontait auparavant une croisée (châssis E, fig. 1.5 et 7.8).

1 / La croisée

a) Le bâti dormant

Il est divisé par un meneau et un croisillon moulurés d'un tore à profil segmentaire (fig. 7.2), l'ensemble formant quatre compartiments. Son croisillon est parfaitement axé. Sur la demi-croisée, la traverse formant « croisillon » est un peu au-dessus de l'axe, à 54 centièmes du bas (fig. 7.5). Les deux éléments du meneau s'assemblent sur le croisillon par l'intermédiaire d'une masse rectangulaire peu habituelle (fig. 7.2). En effet, les croisées du XVII^e siècle présentent plutôt une masse carrée dans la largeur est équivalente à celle des profils raccordés. La façon de faire à Grisy, qui correspond à un usage de menuisier ou d'atelier, permet de grouper dans un même ensemble cette croisée et l'imposte de la porte (fig. 7.8). En partie basse, le bâti dormant reçoit une pièce d'appui moulurée qui permet d'améliorer quelque peu l'étanchéité (fig. 7.4). Son profil est trop usé pour être identifié, mais ne semble pas avoir été en quart-de-rond selon l'usage que l'on observe sur la demi-croisée (fig. 7.6).

b) Les vantaux vitrés

Ils sont constitués d'un bâti assemblé à tenons et mortaises non traversées, les assemblages étant chevillés parallèlement aux arasements. Ils sont montés traditionnellement à recouvrement sur le bâti dormant (fig. 7.1 et 7.3). A l'extérieur, ils présentent une feuillure qui recevait une vitrerie mise en plomb (fig. 7.2 et 7.4). On aperçoit encore les traces des vergettes qui la maintenaient à côté des petits-bois ajoutés par la suite. A l'intérieur, on observe une même feuillure qui pourrait accueillir des volets intérieurs bien qu'ils n'en aient jamais reçus, sans doute du fait de leur destination. En partie basse, les vantaux sont dépourvus de jet d'eau (fig. 7.4).

c) Les organes de rotation

La rotation est assurée par des fiches à gond et à vases (fig. 6.4).

d) Les organes de fermeture

Chaque vantail ferme par deux targettes dont la platine prend la forme d'une petite table à oreilles (fig. 6.3).

2 / Datation

Le croisillon placé sur l'axe de cette croisée ne permet guère de la dater avant le milieu du XVIIe siècle. De même, la présence d'une pièce d'appui moulurée la situerait plutôt à partir des dernières décennies de ce siècle. L'utilisation de vantaux à recouvrement, d'assemblages non traversés, de fiches à gond, de vitreries mises en plomb, et l'absence de jets d'eau permettent de limiter sa fabrication au plus tard à la fin du XVIIe siècle. Cette croisée s'insérant dans un commun, on peut admettre toutefois une certaine reconduction de techniques simples et économiques au-delà de cette date.

Au milieu du XVIIe siècle, le château est à l'abandon et sans valeur. Il faut attendre 1667 et son acquisition par Noël Le jeune pour voir naître une nouvelle ère de prospérité. Il meurt avant 1692, mais son fils Nicolas et son petit-fils Jacques Nicolas y mènent d'importants travaux, notamment pour agrandir à plusieurs reprises le logis, en 1702, 1723 et 1738. C'est probablement durant cette période faste que le commun ouest est édifié, soit après la reprise du domaine par Noël Le Jeune, dans les dernières décennies du XVIIe siècle, soit par son fils dans les premières années du suivant.

Cotes principales de la croisée et de la demi-croisée

Croisée

Fenêtre (larg. x haut. entre tableaux)	1360 x 1786 mm
Compartiments sup. (hauteur)	810 mm
Compartiments inf. (hauteur)	810 mm
Compartiments (largeur)	619 mm
Meneau / croisillon (largeur)	78 et 75 mm

Demi-croisée

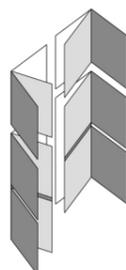
Fenêtre (larg. x haut. entre tableaux)	640 x 1753 mm
Compartiment sup. (hauteur)	735 mm
Compartiment inf. (hauteur)	888 mm
Compartiment (largeur)	629 mm
Traverse intermédiaire (largeur)	77 mm

Situation



Typologie présumée

Type 4.MM.T



Documents annexés

- Planche n°1 : Edifice
- Planche n°2 : Châssis A (XVIe siècle)
- Planche n°3 : Châssis A (XVIe siècle)
- Planche n°4 : Châssis B (XVIe siècle)
- Planche n°5 : Portes (XVIe siècle)
- Planche n°6 : Châssis C (XVIIe siècle)
- Planche n°7 : Châssis C, D et E (XVIIe siècle)
- Plan n°1 : Elévation intérieure (relevé)
- Plan n°2 : Elévation extérieure (relevé)
- Plan n°3 : Sections
- Plan n°4 : Serrurerie
- Plan n°5 : Elévation intérieure (restitution)
- Plan n°6 : Elévation extérieure (restitution)

Observations sur les plans

Les deux volets et le vantail vitré reposés dans le pignon du commun ouest ainsi que les deux volets de la tour d'escalier peuvent être datés de la modernisation du logis médiéval au milieu du XVIe siècle. Hormis les éguets et les lucarnes, il ne subsiste de cette campagne de travaux que deux fenêtres ayant conservé leurs dimensions d'origine. La plus à l'est à une hauteur de 188,1 cm pour une largeur de 78,8 cm, et la suivante de 182 cm pour 78,5 cm (après restitution du niveau d'origine de son appui). Ces dimensions ne sont pas compatibles avec les châssis étudiés et ne nous ont pas permis d'envisager une restitution totale d'une demi-croisée selon le type présumé. Toutefois, afin de comprendre le fonctionnement des châssis dans leur configuration initiale, nous avons adapté nos plans sur les points suivants :

Plans n°1 et 2 – Elévisions (relevé)

Le bâti dormant a été modifié pour adapter le vantail vitré à sa nouvelle destination dans le commun ouest. Même si la contemporanéité des deux ne peut être prouvée, nous avons conservé sur les plans les deux montants du bâti dormant et ajouté en pointillés deux traverses pour le refermer et montrer un ensemble cohérent. La traverse intermédiaire du vantail vitré étant trop usée à l'extérieur, il subsiste un doute sur la forme des arasements de ses deux tenons (droit ou biais). Le chevillage étant vertical, nous avons restitué plus logiquement des arasements droits.

Plan n°3 – Sections

Pour le bâti dormant, nous avons procédé de la même façon : figuration des deux montants et ajout de deux traverses en pointillés. Sur les sections horizontale BB et verticale CC, nous avons figuré l'emplacement d'un treillis présumé et restitué les profils dégradés.

Plan n°5 et 6 – Elévisions (restitution)

Nous avons figuré un bâti dormant complet pour asseoir le vantail vitré. A l'origine, ce bâti avait sans aucun doute un compartiment en imposte pour former une demi-croisée.

Sur l'élévation intérieure, nous avons restitué les pendeloques d'après les modèles relevés dans la tour d'escalier.

Sur l'élévation extérieure, nous avons restitué un treillis de bois et une vitrerie mise en plomb. Si le dessin géométrique à losange est courant pour l'époque, les traces laissées par sa fixation n'ont pas permis de l'attester. Elle n'a donc qu'une valeur indicative.